

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **DANI PEINTURES SARL**, Les Sorbiers 5,
1530 Payerne

2. Déclaration de faillite: 07.07.2011

3. Suspension de faillite: 21.09.2011

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.10.2011

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But : travaux de plâtrerie, de peinture, d'isolation périphérique ou toute autre activité en relation directe ou indirecte avec le but principal.

Office des faillites de l'arrondissement
de la Broye et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

00692213